

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 759

Artikel: 10 révision de l'AVS : la non-solution radicale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le ménage hospitalier romand

Ce n'est pas seulement dans les hôpitaux qu'il faut chercher à freiner les coûts de la santé. Le problème est beaucoup plus complexe que cela — et nos lecteurs le savent bien, qui suivent dans ces colonnes, depuis des années, les analyses de Pierre Gilliand. Mais tout de même: les dépenses hospitalières, leur évolution, sont un bon révélateur de l'ampleur du mal. D'où l'intérêt des chiffres que

publient régulièrement les caisses-maladie sur l'état de leurs relations avec les médecins et les hôpitaux (avec une réserve importante: les tarifs sont une chose, une autre la manière de les appliquer!).

Pour l'année qui s'ouvre, un diagnostic encourageant: les taxes hospitalières ont augmenté moins fortement qu'en 1984. Dans plusieurs cantons (AG, BL, GR, JU, NW, OW, SG, SH, SZ, ZG et ZH), elles sont restées inchangées; une hausse est intervenue dans le reste de la Suisse (pas de décision en Valais): AI, BE, BS, FR, GE, GL, LU, NE, SO, TG, TI, UR et VD.

Ci-dessous, sans commentaires, l'évolution, dès

1981, pour les cantons romands, des forfaits complets valables dès le 1^{er} janvier pour les habitants du canton en division commune (les participations aux frais de pension à charge de l'assuré ou de son assurance complémentaire sont comprises dans le forfait complet) — rappel du renchérissement annuel moyen: 1981, 6,5%; 1982, 5,7%; 1983, 2,9%; 1^{er} semestre 1984, 3,0%:

Canton	Hôpital	1981	1982	1983	1984	1985
VD	Hôpitaux généraux	188.-	206. —	203. — + 415.15 ¹	203. — + 415.15 ¹	234.20 + 458.85 ¹
	Cliniques psychiatriques	111. —	122. —	138. —	141.50	152.65
VS	Brigue	183. —	210. —	222. —	222. —	} vacant
	Martigny	181. —	199. —	240. —	250. —	
	Monthey	170. —	200. —	230. —	230. —	
	Sierre	210. —	235. —	262. —	262. —	
	Sion (Hôpital rég.)	217. —	235. —	268. —	268. —	
	Sion (clinique)	172. —	192. —	203. —	211. —	
	Viège	150. —	177. —	200. —	200. —	
	Clin. psych. Monthey	80. —	94. —	94. —	105. —	
JU	Delémont	150. — 1.7	173. —	173. —	189. —	189. —
	Porrentruy	150. — 1.7	175. —	175. —	189. —	189. —
	Saignelégier	85. — 1.7	107. —	107. —	136. —	136. —
FR	Fribourg	150. —	165. —	165. —	180. —	185. —
GE	Hôpital cantonal	95. —	100. —	125. —	150. —	165. —
	Hôpital de gériatrie	85. —	90. —	115. —	120. —	130. —
	Clin. psychiatrique	95. —	100. —	115. —	130. —	140. —
NE	Hôpitaux généraux	126. — 1.11	136. — ²	153. —	173. —	188. —
	Clin. psychiatriques	57. —	67. — ²	72. —	78. —	81. —

¹ Forfait pour prestations médicales (n'est facturé qu'une seule fois, au début du séjour hospitalier).

² Au 1^{er} novembre.

10^e RÉVISION DE L'AVS

La non-solution radicale

Le Parti radical-démocratique consacre la dernière livraison de sa «revue politique» à la 10^e révision de l'AVS. Cela donne au total une quinzaine de «contributions à la discussion», dont quatre concernent plus spécialement les «postulats féminins» que ladite révision devrait enfin réaliser.

Que nos sœurs se calment: les chances d'instituer l'égalité des droits dans la prévoyance-vieillesse semblent bien minces, vu le climat de résignation quasi générale et l'adhésion itou au primat de la stabilisation du coût de l'assurance sociale. On voudrait bien, mais, vous comprenez...

On a compris. Et à lire la revue du PRD, on se demande si H.R. Leuenberger, secrétaire général du parti, croit lui-même une minute au vœu qu'il exprime dans son éditorial: sortir enfin de l'impasse, relancer le débat, et partir à la recherche d'une solution praticable. Et si, en prime, elle pouvait paraître acceptable sur le plan des principes, ce serait tant mieux; mais la politique, surtout quand elle est radicale, ne laisse pas trop de place au rêve.